

Oscar Temaru suggère la libéralisation du pakalolo !

Mar 26 Jan 2010

ASSEMBLÉE DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE - En marge de l'examen de la loi anti-tabac...



Les représentants de l'Assemblée ont examiné, hier, deux rapports : l'un concernant la lutte contre l'abus du tabac et le tabagisme, et l'autre émanant de la commission d'enquête "chargée de recueillir tous les éléments d'information sur les conditions d'acquisition par la Polynésie française, de l'ensemble immobilier dénommé «Rocklands Lodge and Hostel», situé à Auckland, en Nouvelle- Zélande".

Comme d'habitude, la séance a débuté avec une heure de retard, avec, en premier examen, le rapport sur le tabagisme, qui, rappelons- le, fait suite à la loi Evin, qui a été votée il y a 18 ans en métropole... Celui-ci a fait l'objet de nombreuses interventions de la part des représentants, sans que celles-ci n'apportent de réelles avancées dans le contenu du rapport, au point de se demander si quelques interventions ne permettent pas de satisfaire l'ego de certains conseillers. Finalement, l'intervention de Hiro Tefarere, "l'homme qui pose des questions dérangeantes", comme il se qualifie, a lancé le débat sur la libéralisation du pakalolo en Polynésie française : "Il faut poser les bonnes questions, et j'ai l'habitude de poser les questions qui dérangent. At- on évalué l'impact financier de cette mesure sur les recettes fiscales pour le Pays ? Selon les chiffres fournis, elles s'élèvent à 6 milliards Fcfp, alors que le trafic de paka est évalué entre 40 et 60 milliards Fcfp". Et de demander au gouvernement de réfléchir à cette somme qui lui échappait.

Le paka pour renflouer les caisses du Pays !

Oscar Temaru prenait alors la parole pour suggérer la libéralisation du paka "à l'intention des touristes", en créant des zones franches dans lesquelles le cannabis serait commercialisé en toute légalité. Tea Hirshon intervenait à son tour : "Il convient de réfléchir à la façon dont on pourrait réglementer le trafic du paka". Peut-être verra-t-on un jour les dealers transformés en vendeurs patentés et les planteurs en cultivateurs soumis à l'impôt afin d'abonder caisses du Pays des 40 milliards Fcfp issus du trafic, transformant ainsi la Polynésie en vaste plantation à destination des "touristes verts" ! Une solution peut-être pour relancer le tourisme en Polynésie française, qui a fait dire au viceprésident, Édouard Fritch : "Les propos tenus par l'opposition sont aberrants". Le rapport sur le projet de loi portant modification de la loi du Pays du 11 février 2009 a été approuvé à l'unanimité.

Une interminable lecture

Le sujet qui devait fâcher l'opposition (l'achat du Rocklands Lodge and Hostel) a commencé par une opposition entre la majorité et l'opposition, par l'entremise de la désignation du rapporteur. Après 30 minutes de palabres stériles, Tarita Sinjoux a finalement été désignée par la majorité pour occuper cette fonction. L'affrontement n'en était pas moins fini puisqu'il devait se poursuivre sur la question de la lecture complète du rapport de la commission d'enquête ou sur une présentation succincte du contenu. Le président de l'Assemblée, Philip Schyle, donnait alors la parole à Tarita Sinjoux, et lui demandait par la même occasion d'effectuer une présentation succincte du rapport. "Je n'ai pas l'intention de supporter la lecture des 34 pages du rapport. C'est à prendre ou à laisser. Je n'ai pas l'intention de présider une séance où il y aurait une lecture complète du rapport". Et de proposer de laisser la place au perchoir au 1er ou 2ème président dans le cas où le rapport serait lu dans son intégralité. Commencée à 15 h 10, la lecture du rapport de 34 pages s'est terminée à 17 h 30, marquée par le départ de Philip Schyle, et avec l'intervention de plusieurs représentants, dont Gaston Flosse, Oscar Temaru, Michel Yip et Léonie Mataoa. Finalement, c'est Vito Maamaatuaiahutapu qui prenait la direction des débats en s'installant la place de Philip Schyle. Les débats devaient se poursuivre en soirée, chaque groupe tenant à s'exprimer, les uns défendant l'achat de l'hôtel, les autres le dénonçant.

Pascal Martin